

COMPTE RENDU DE REUNION DU BUREAU

Vendredi 10 Février 2023

Présents : M.P. PASQUAL, A. NICOLAS, Y. LAGUESSE, J. MANDON, H. BALTHAZART, M. NICOLAS,

Invité: R. DESMOULIN

Banque postale et information préfecture:

Après intervention de Jacques, la Banque Postale a pris en compte le changement de domicile pour le trésorier du club. Nous attendons toujours la prise en compte du changement du siège du club (chez la secrétaire en exercice) pour finaliser le changement de statuts auprès de la banque (modification du type de contrat).

Le compte courant, après les prises de licences et divers achats (tenues, gants, pièces vélo) est de 1400 €, sachant qu'une licence reste à encaisser ainsi qu'une commande de vêtements non honorée à ce jour.

L'assurance option "B" prise lors des renouvellements d'affiliation, est à éclaircir avec la fédération. Marie-Paule s'en charge auprès du CODEP 13.

Repas club de début d'année:

Le repas est fixé au samedi 4 mars, domaine de la REYNAUDE à Aurons. Yves s'occupe de la relation commerciale détaillée. Henri informe au plus tôt les membres du club avec les conditions, choix du menu, et délais de réponse compte tenu du chèque d'acompte du club et de la date de réponse qui nous sont demandés.

Robert se propose d'enregistrer les inscriptions accompagnées des chèques à l'ordre du Cyclo Club (38€ par personne) La musique et l'animation seront au rendez-vous.

Projet de séjour du club 2023 et autres projets:

_ Robert nous propose un séjour dans le Beaufortin, lieu qu'il connaît bien pour y avoir séjourné. La proposition est "alléchante" dans un pays grandiose et un accueil cyclotouristique exemplaire de 6 jours pour une somme de 498€ .

_ Marie-Paule nous propose de reconduire un week-end dans le Vercors ou le pays Diois, participation à la Drômoise....

_ Pour Pâques, Henri se renseigne sur la possibilité d'hébergement à proximité de Brantes sachant que le nombre de places est malgré tout limité.

Les dates de confirmation pour les hébergements sont forcément rapprochées.

Compte tenu des événements à programmer en ce début d'année, la priorité est donnée au repas du club début mars pendant lequel nous débattons du choix des propositions de séjour et week-end à venir.

Aménagement de la maison du vélo, intérieur, extérieur:

Robert et Michel se proposent de s'ateler à la mise en place de la boîte aux lettres en extérieur. Yves nous donne une boîte conventionnelle installer.

Aurélié se renseigne sur la demande de subvention exceptionnelle du Team des Costes pour l'aménagement intérieur du local, ainsi que sur règlement de la prestation du flyer de la bourse aux vélos 2022. Michel prend le relais auprès de Pierre-Jean pour la suite donnée.

Bourse et fête du vélo, semaine de la mobilité:

La semaine de la mobilité est fixée du 11 au 15 avril prochain

Sur Pélissanne, la bourse aux vélos d'occasion est prévue le samedi 3 juin, fête du vélo les 3 et 4 juin en collaboration avec le Team des Costes et APROVEL.

Vente de vélos d'occasion, publication :

Un local situé à l'espace Roux de Brignoles (ancienne école) est mis à notre disposition temporairement. Les vélos ont été déménagés mercredi 1er février de façon à libérer la maison du vélo à la demande du Team des Costes.

Notre soucis est maintenant de proposer ces vélos en attendant des jours meilleurs pour le stockage temporaire.

Un dossier est ouvert pour la vente des vélos au fil de l'eau. Photo et descriptif sommaire conviennent à Aurélié qui se charge de la publication vers "le bon coin" et les réseaux sociaux. Jacques et Henri se chargent de la configuration sur le site avec un renvoi vers les parutions au fur et à mesure des mises à jour. A ce jour, 20 vélos sont disponibles

cyclo-club-pelissanne.e-monsite.com

Bien cordialement

Michel NICOLAS